



Holding & SCI Familiale

Par **Alex--**, le **22/11/2023** à **10:48**

Bonjour,

Je suis gérant d'EURL (société A), j'ai dans cette société une trésorerie que je n'utilise pas.

Je suis en train d'acquérir une parcelle de terrain en vu de construire une résidence personnelle, terrain acheté en mon nom.

Ne serait-il pas intéressant de créer une holding (H) et une SCI (S) avec les membres du foyer, (couple & 3 enfants), pour que le projet de construction soit porté par las SCI (S) et que la holding (H) remonte de la trésorerie de la société (A) pour la reverser dans la sci (S) ?

De plus le terrain devrait aussi être acquis par la sci ?

J'espère ma question claire, l'idée étant de profiter de la trésorerie de la société avec une fiscalité réduite.

L'apport en capital de la holding serait conséquent par rapport a notre apport personnel dans la sci, mais comme la holding serait détenue par moi (ou les membre de notre foyer) est-ce que cela pose un problème ?

D'autres possibilités ?

Merci de vos réponses

Par **Marck.ESP**, le **22/11/2023** à **14:49**

Bonjour et bienvenue

Effectivement, une société holding peut prétendre à l'application du régime mère-fille.

Mais notre site, traitant d'information juridique, un expert comptable et/ou fiscaliste vous serait plus utile.